

Canards illimités Canada
Présentation dans le cadre des consultations prébudgétaires – août 2014

Le 6 août 2014

Canards illimités Canada (CIC) est le chef de file de la conservation des milieux humides et il investit dans le patrimoine naturel du Canada depuis 76 ans. Travaillant en partenariat avec tous les ordres de gouvernement, l'industrie, des organismes à but non lucratif et la population canadienne, CIC se consacre à la conservation et à la restauration des habitats dans l'intérêt de la sauvagine, de la faune et des humains.

Nous tenons à féliciter de nouveau le gouvernement du Canada pour la publication du *Plan national de conservation*, et tout particulièrement pour l'accent mis sur la conservation des milieux humides par le truchement du nouveau *fonds national de conservation des milieux humides* de 50 millions \$. Les preuves continuent de s'accumuler : la conservation et la restauration des milieux humides comptent parmi les meilleures façons de protéger le bien-être social, économique et écologique d'un pays. En plus d'un rendement social estimatif de près de 22 \$ pour chaque dollar investi dans la conservation des milieux humides, celle-ci est aussi un moyen très efficace de créer des emplois pour les Canadiens, en particulier dans les zones rurales où les projets de restauration des milieux humides et les activités d'entretien créent un besoin de travailleurs qualifiés. La conservation et la restauration des milieux humides donnent aux collectivités canadiennes de précieuses infrastructures vertes qui contribuent à atténuer les effets des inondations et des sécheresses, des enjeux de premier plan pour de nombreuses collectivités. CIC se réjouit à l'idée de former un partenariat avec le gouvernement du Canada au cours des années à venir alors que des projets seront mis en œuvre au titre de ce fonds et que des sommes considérables sont investies dans la conservation.

Par l'intermédiaire d'un ensemble de programmes nouveaux et renouvelés, le *Plan national de conservation* encourage vivement la conservation sur les terres privées du Canada, une approche stratégique qui marque un pas en avant très important. Dans le but de créer un plan de conservation global pour le Canada appuyé par un ensemble de programmes, CIC recommande que le gouvernement du Canada envisage l'inclusion ou le renouvellement des éléments additionnels suivants dans le prochain budget fédéral.

1. Des fonds de 50 millions \$ pour l'achèvement de l'inventaire canadien des milieux humides¹.

1 Pour de plus amples renseignements sur l'*inventaire canadien des milieux humides*, aller à <http://www.canards.ca/ce-que-nous-faisons/inventaire-canadien-des-milieux-humides/>

L'inventaire canadien des milieux humides (ICMH) est un outil essentiel pour localiser et faire le suivi des milieux humides dans le paysage canadien. Ce type d'outil permet de donner des renseignements cruciaux aux gouvernements, à l'industrie et au public qui cherchent à assurer la durabilité, en évitant et en atténuant les incidences sur les endroits fragiles comme les milieux humides. Certes, beaucoup de travail a été accompli jusqu'à maintenant au regard de l'ICMH,

mais l'information est encore très incomplète. CIC demande au gouvernement d'envisager un engagement de 10 M\$ par année sur cinq ans (50 M\$ au total) pour achever l'ICMH.

Avantages prévus

1. Équilibrer le budget fédéral pour assurer la viabilité financière et la croissance économique

Les données géospatiales comme celles de l'ICMH fournissent au gouvernement et aux promoteurs des renseignements de départ qui permettent de prendre des décisions éclairées sur la mise en valeur des ressources. Une vaste base de données pancanadienne offrirait des renseignements de base solides à toutes les provinces et aux territoires, favorisant une concurrence équitable et améliorant la capacité d'utilisation de pratiques exemplaires normalisées dans l'ensemble du Canada.

2. Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation

L'ICMH augmenterait la compétitivité du secteur des ressources naturelles du Canada en améliorant la clarté et l'exactitude des connaissances sur l'existence de caractéristiques écologiques fragiles. Ces renseignements seraient mis à la disposition de tous les promoteurs et organismes de réglementation et simplifieraient le processus d'approbation de projet et de délivrance de permis.

3. Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures

Un ICMH complet permettrait aux collectivités de planifier la conservation de leurs infrastructures vertes grâce à une planification proactive de l'utilisation des terres. Cela contribuerait à optimiser le bien-être et la santé des humains et de la société et réduirait la dépendance des collectivités à l'égard des infrastructures technologiques coûteuses.

4. Améliorer les régimes canadiens de taxation et de réglementation

Il a été démontré que la disponibilité de données exactes et récentes améliorerait l'efficacité et l'efficience des régimes de réglementation. En outre, le fait de disposer de données claires qui ne laissent pas de place à l'incertitude permet aux promoteurs de planifier de manière proactive.

5. Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens

Un ICMH terminé fournirait non seulement des possibilités d'emplois à court terme aux Canadiens, il contribuerait aussi à préserver les emplois du secteur des ressources en raison d'une durabilité accrue de celui-ci, y compris les emplois liés aux pratiques exemplaires.

2. Des fonds additionnels à l'appui de la mise en oeuvre de la nouvelle politique sur la protection des pêches (PPP) du Canada.

CIC a donné son appui en principe au gouvernement du Canada puisque celui-ci a modifié nos méthodes de gestion des pêches au Canada. Nous continuons à travailler en collaboration avec Pêches et Océans Canada (MPO) durant la mise au point du cadre réglementaire sur lequel s'appuie la PPP. CIC soutient que la prise de décisions en fonction des meilleures données scientifiques disponibles est indispensable, tout comme l'est un engagement de gestion adaptative pour assurer que les modifications apportées aux politiques permettent l'atteinte des résultats souhaités. À ce titre, nous recommandons que le gouvernement du Canada envisage d'amorcer un investissement annuel de 2 millions \$ durant cinq ans (10 millions \$ au total) pour la surveillance du nouveau programme au MPO plus 5 millions \$ durant cinq ans (25 millions \$ au total) pour de nouveaux travaux de recherche

scientifique à l'appui de la nouvelle PPP.

Avantages prévus

1. Équilibrer le budget fédéral pour assurer la viabilité financière et la croissance économique

Des fonds additionnels assureront la durabilité des pêches récréatives, autochtones et commerciales au Canada, qui contribuent toutes énormément à l'économie canadienne.

2. Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation

La capacité de se fonder sur des données scientifiques concrètes et un bilan de gestion adaptative assurera la vigueur du secteur de la pêche commerciale et le recours aux pratiques exemplaires de gestion dans les domaines des pêches récréatives et autochtones.

3. Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures

Une PPP fondée sur la gestion scientifique et adaptative permettra aux collectivités canadiennes de continuer de considérer les pêches comme partie intégrante du tissu social et économique et du mode de vie des Canadiens.

4. Améliorer les régimes canadiens de taxation et de réglementation

Des données scientifiques additionnelles amélioreront la capacité de mettre en œuvre les nouvelles politiques et offriront aux gouvernements, aux promoteurs et au public un tableau plus clair des milieux humides et plus de certitude. Une meilleure gestion scientifique et adaptative garantira aussi à la population canadienne que la nouvelle PPP contribue à réaliser les objectifs souhaités sur le plan social, économique et écologique et à améliorer la crédibilité du gouvernement du Canada concernant cet enjeu important.

5. Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens

Assurer la durabilité du secteur grâce à une gestion adaptative et à un processus décisionnel fondé sur des données scientifiques préservera ou améliorera les emplois dans le secteur à compter de maintenant. Les investissements dans les sciences créent aussi des possibilités de travail scientifique pour une main-d'œuvre qualifiée au Canada et soutiennent des emplois gratifiants pour les scientifiques canadiens.

3. Rendre admissibles aux fonds des infrastructures communautaires des organismes de conservation comme CIC.

Alors que nous assistons à une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des inondations et des sécheresses partout au Canada, les collectivités investissent de plus en plus dans les infrastructures technologiques. Des preuves très convaincantes ont fait surface au cours des dernières années sur le rôle vital que jouent les milieux humides pour soutenir les infrastructures communautaires vertes qui atténuent à leur tour les effets des inondations et des sécheresses. Non seulement les milieux humides comportent toutes sortes d'avantages, mais le coût de la conservation et de la restauration et des avantages qui en découlent est souvent inférieur à celui des infrastructures technologiques. Nous nous réjouissons de l'engagement du gouvernement envers ces investissements cruciaux et nous lui demandons d'envisager de rendre admissibles aux fonds existants pour les infrastructures des organismes de conservation comme CIC qui présentent des propositions de projets favorables aux infrastructures communautaires vertes.

Avantages prévus

1. Équilibrer le budget fédéral pour assurer la viabilité financière et la croissance économique

La conservation et la restauration des écosystèmes naturels constituent un moyen rentable de protéger les collectivités contre les effets néfastes des inondations et des sécheresses. Les projets de conservation et de restauration entraînent aussi d'autres avantages importants sur le plan social, écologique et économique.

2. Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation

Le renforcement des activités de conservation et l'importance accordée aux projets d'infrastructures vertes pour régler des problèmes communautaires sont deux façons de contribuer à placer le Canada à l'avant-garde de l'innovation écologique. Il existe de nombreuses possibilités d'élargir les connaissances acquises sur les solutions liées aux infrastructures vertes en ayant recours à la recherche et au développement.

3. Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures

Les collectivités écologiques sont en mesure d'avoir recours aux infrastructures vertes à moindre coût tout en profitant des nombreux autres avantages offerts par des écosystèmes intacts (possibilités de loisirs, biodiversité, valeurs esthétiques).

4. Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens

L'adoption d'une approche plus large à l'égard d'une infrastructure communautaire durable créera un plus grand nombre de types d'emplois qu'une approche traditionnelle liée aux infrastructures technologiques.

CIC se réjouit de pouvoir présenter ses observations dans le cadre des consultations prébudgétaires. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer par téléphone avec nos représentants à Ottawa au 613-565-2525 ou par courriel à j_brennan@ducks.ca.

Cordialement,

James W. (Jim) Brennan
Directeur des affaires gouvernementales
Canards illimités Canada
Tél. : 613-565-2525
Courriel : j_brennan@ducks.ca